



MAIRIE DE OSSE
25360

Compte-rendu du conseil municipal
Vendredi 18 mai 2018 à 20 h 00
sous la présidence de M. Charles PIQUARD, le Maire

Membres en exercice : 10
Membres présents : 8
Membres votants : 9

Ayant donné procuration : 1
Absent excusé : 1
Absent : 1

Etaient présents : Mmes Maryna DORNIER - Marie TRAENDLIN - Ms. Pascal FAIVRE – Franck MORGANTI – Franse OSTHENE— Charles PIQUARD – Claude POULOT – David ROETHLISBERGER

Etait excusée et représentée : Mme Laurence FONTAINE

Procuration donnée : Laurence FONTAINE à Maryna DORNIER **Etait absent** : M. Jean-Louis PAUTHIER

Secrétaire de séance : M. David ROETHLISBERGER

Président de séance : le Maire, M. Charles PIQUARD

Date de convocation : 11 mai 2018

Date d’affichage : 28 mai 2018

ORDRE DU JOUR

- approbation du procès-verbal du 13 avril 2018
- approbation du procès-verbal du 23 avril 2018
- rapports d’activité
- rapport de travaux : avancement des dossiers et étude des devis
- emploi été : réponse aux courriers
- Mise en conformité des réseaux publics d’assainissement et consultation de Me SUISSA, avocate
- Schéma directeur d’assainissement : effectué en 2008
 - Il doit être remis à jour tous les 10 ans.
- Dossier défense incendie : contrôle des poteaux et bouches incendie
- Délibérations :
 - ✓ Budget commune 2018 : décision modificative N° 1
 - ✓ vote du compte de gestion 2017 du budget lotissement
 - ✓ vote du compte administratif 2017 du budget lotissement
 - ✓ Budget lotissement : vote de la reprise des résultats 2017 sur 2018

- ✓ vote du budget lotissement année 2018
- ✓ convention avec le Cabinet CIRESA : contrôle assainissement collectif
- Informations et questions diverses

Monsieur PIQUARD, le Maire, déclare la séance ouverte à 20 heures et zéro minute.

Il procède à la lecture du procès-verbal du **13 avril 2018**. Un conseiller signale qu'il a voté contre le budget Forêt 2018 le 13 avril 2018. Sous cette réserve, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

Vote : 9 pour 0 contre 0 abstention

Il procède à la lecture du procès-verbal du **23 avril 2018** approuvé à l'unanimité.

Vote : 9 pour 0 contre 0 abstention

➤ **Rapports d'activité :**

Le Maire donne un compte-rendu des réunions et des rendez-vous depuis la dernière séance.

- 23 avril : réunion à Bouclans : syndicat du Gour : diagnostic station épuration,
- 24 avril : COPIL : Nancray : cérémonie du 11 novembre,
- 25 avril : réunion avec les producteurs et la mise en place des circuits courts (Chambre d'agriculture et la Région),
- 25 avril : Mobilité électrique à Besançon,
- 25 avril : Commission Bois à la Mairie de Osse,
- 25 avril : Commission Economie (devenir de l'usine BOST – zone de Roulans),
- 26 avril : A.G. : réseau santé,
- 27 avril : A.G. : Maires et adjoints du canton (thème : la sécurité dans nos campagnes),
- 5 mai : A.G. association des Maires du Doubs (Micropolis),
- 7 mai : cérémonie à Osse : remise d'un drapeau,
- 8 mai : cérémonie à Gonsans pour le Plateau,
- 15 mai : rendez-vous avec le Département concernant le panneau à l'entrée du village (côté Champlive) et autorisation de traversée de route concernant la demande de M. CHOPARD à ENEDIS,
- 17 mai : conseil communautaire Doubs Baumois,
- 17 mai : rencontre avec l'entreprise GLOBAL concernant les travaux accessibilité et voiries.

➤ **Rapport des travaux et avancement des dossiers :**

- Plaques de rues et n° d'habitations : commande confirmée à l'entreprise Franche-Comté Signaux : délais 4 à 6 semaines,
 - Barrières de sécurité le long du City Stade: commande confirmée à Ets PRETOT,
 - Barrières détériorées devant l'église : devis transmis à la personne concernée pour son assurance,
 - Agence Révélateur pour le site internet de la commande : devis approuvé, signé par M. le Maire et retour fin mai,
 - ENEDIS pour la modification de branchement au 17, rue de la Liberté,
 - ENEDIS : dossier rue des Eglantiers :
 - pré étude : raccordement zone d'aménagement programme immobilité,
 - étude déplacement ou enfouissement ligne rue de la Liberté : coût estimé : 1 000 €
- Vote : 9 pour 0 contre 0 abstention

- les travaux accessibilité voirie (traçage mal voyants) seront réalisés lundi 21 mai par GLOBAL : le devis a été signé en 2017 pour un montant de 1933.20 € TTC.
- achat de 2 réfrigérateurs : un pour la salle de mairie et un pour la salle de convivialité. Prévoir l'installation par un électricien.
- travaux du lotissement l'Orée du Bois :
 - pose des lampadaires,
 - bordures à changer,
 - enrobé à réaliser.
- Rénovation éclairage public :
 - l'éclairage public fera l'objet d'une rénovation complète : éclairage LED avec abaissement de la luminosité de 50 % la nuit. Le début des travaux est prévu le 22 mai jusqu'au 8 juin.
- Assainissement :
 - demande de renseignements auprès de Me SUISSA, avocat, pour les questions relatives à la mise en conformité chez les particuliers.

Accord du Conseil municipal pour étude juridique complémentaire
- Rôle d'assainissement : une réunion est prévue pour l'établissement d'un nouveau mode de calcul de redevance en prenant en compte les citernes à eau.
- Contrôle des systèmes de branchements des nouvelles habitations :
 - Les membres du conseil émettent un avis favorable à la proposition du Cabinet CIRESA pour contrôler les assainissements collectifs. Le coût de la prestation : 70 € HT pris en charge par la commune dans le cadre de la taxe d'aménagement payée par les propriétaires.

Accord du Conseil municipal
- Schéma directeur d'assainissement :
 - ce schéma élaboré en 2008 dans le cadre de la carte communale doit être révisé tous les 10 ans.
 - le périmètre étant inchangé, le diagnostic devrait être allégé.
 - le Cabinet CIRESA doit transmettre un devis.

Accord du Conseil municipal
- Station épuration de Bouclans :
 - notre commune rejette ses eaux usées dans la station de traitement de Bouclans. Le système ne remplit plus son rôle d'épuration dû à un apport important de rejet de la fromagerie.
 - une étude est donc nécessaire avant d'engager des travaux. Les communes concernées : Nancray, Bouclans, Naisey-Les-Granges et Osse
- Défense incendie :
- un contrôle des poteaux et bouches à incendie a été effectué. 6 points de contrôle et 6 points de mesure. Mise à jour des données graphiques du SDIS pour faciliter l'intervention des pompiers.
- Contrôle des extincteurs :
- Dorénavant, les extincteurs de la commune et des écoles seront contrôlés par le détenteur du marché signé par la COFFEOM.
- Dossier Forêt :
 - la commission forêt s'est réunie le 25 avril dernier. De nombreuses questions ont été posées concernant : les frais de garderie, les ventes, les frais d'exploitation, les devis et les contrats de travaux.
 - Toutes ces questions ont reçu des réponses et il reste encore quelques réponses à élucider.
 - Dernière vente de Poligny : 315 m³ de résineux pour un montant de 17 870.40 € TTC soit 56.73/m³
- Urbanisme :
 - Plusieurs demandes de déclaration préalable sont présentées au conseil :

Par 8 voix pour 0 voix contre 0 voix abstention

N° 2018 – 29 / OBJET : Vote de la reprise des résultats de 2017 sur le budget lotissement 2018

Vu l'excédent de fonctionnement de : 92 180.70 €

Vu l'excédent d'investissement de : 9 814.88 €

Le conseil municipal décide à la majorité des suffrages exprimés, d'inscrire les sommes suivantes au budget primitif 2018 du lotissement comme suite :

- R 001(recettes investissement) : 9 814.88 €
- R 002 (recettes de fonctionnement) : 92 180.70 €

Par 9 voix pour 0 voix contre 0 voix abstention

N° 2018 – 30 / OBJET : Vote du budget lotissement 2018

Le Conseil Municipal vote à la majorité des suffrages exprimés le budget primitif du lotissement :

Fonctionnement : Recettes : 128 180.70 €
Dépenses : 128 180.70 €

Investissement : Dépenses : 56 014.88 €
Recettes : 56 014.88 €

Par 9 voix pour 0 voix contre 0 voix abstention

N° 2018 – 31 / OBJET : signature d'une assistante à Maitre d'Ouvrage avec le Cabinet CIRESA : contrôle assainissement collectif

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal qu'il a demandé un devis au Cabinet CIRESA Ingénierie pour une offre d'assistante à Maitre d'ouvrage pour :

La vérification de conformité des nouveaux branchements au service assainissement qui comprend :

- le déplacement chez l'abonné avec inventaire de l'installation,
- la vérification du bon raccordement au réseau,
- le relevé de la nouvelle installation et report sur un plan général d'assainissement,
- la transmission à la commune des plans des installations aux fins d'envoi du certificat de conformité,
- dans le cas d'une malfaçon constatée, la contre-visite sera gratuite et sans rendez-vous.

Le montant de cette prestation s'élève à : **70.00 € HT** (A chaque déplacement chez l'abonné et établissement des documents : plans et certificat de conformité).

L'exposé entendu, le conseil municipal décide, à la majorité des suffrages exprimés :

- de retenir l'offre du Cabinet CIRESA Ingénierie comme suit :
 - o vérification de conformité de nouveaux branchements du service assainissement : **70.00 € HT**
- d'autoriser M. le Maire à signer toutes pièces relevant de ce dossier.

Par 9 voix pour 0 voix contre 0 voix abstention

➤ Informations et questions diverses

Modification des contrats de location des salles de convivialité et des Associations : Validée par les membres du conseil municipal

Fête des Mères :

107 roses seront distribuées à toutes les mamans du village.

Fleurissement 2018 : en cours de réalisation

Blason de la commune :

M. PELLATON, le frère de Mme PELLATON qui réside dans la commune depuis peu, a offert à la commune un drapeau réalisé à partir du blason de Osse. : photo du blason est affiché sur le tableau prévu à cet effet

Travaux de reprise de roulement en enduit : RD 355 et RD 112

Achat de désherbant total :

Spécial trottoirs et cimetière avec toutes les garanties d'agrément Certiphyto : PAO 1197

Réseau distribution courrier :

Une information sera donnée à toutes les familles dont les maisons ne possèdent pas de boîtes aux lettres.

Formation lutte contre l'ambrosie :

Pour le secteur Est : le 14 juin Mairie du Puy de 18 h à 20 h 00

Cadran de l'église réalisé par l'Ent PRETRE : photo du cadran est affichée sur le tableau prévu à cet effet

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée
ce vendredi 18 mai à 23 h 15